



Les échos de

Saint-Cast Le Guildo



www.saintcastleguildo.com

N°
61

Activité mytilicole dans la baie de l'Arguenon

mai 2014

Mairie de Saint-Cast le Guildo

Hôtel de Ville
2 bis, rue de la colonne
22 380 ST-CAST-LE GUILD
TÉL : 02 96 41 80 18
mairie@saintcastleguildo.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi : 9 h-12 h et de 14 h-16 h
du mardi au vendredi :
9 h-12 h et 14 h-17 h.

Mairie annexe de Notre-Dame du Guildo

22380 NOTRE-DAME DU GUILD
TÉL : 02 96 41 07 07
mairie.annexe@saintcastleguildo.fr
Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi,
Vendredi : 9h-12h et 14h-17h
Mercredi : 9h-12h, Jeudi : 9h-12h
et 14h-16h, Samedi : 10h-12h

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p 2
Les infos municipales	p 3
Infos Office de tourisme	p 9
État civil	p 9
Événements	p 10
Permis de construire	p 11
Infos pratiques	p 11
Infos Communauté de communes Pays de Matignon	p 12
Actualité des associations	p 13
Culture : Cinéma Eden	p 16

DIRECTRICE DE
LA PUBLICATION :
Josiane ALLORY

COMITÉ ÉDITORIAL :
Jacqueline BLANCHET
Olivier COJEAN
Gérald BIGOT
Thomas JARRY
Christian LANCELOT
Agnès DURAND

CONCEPTION - MISE EN PAGE :
RAYURES ET POINTILLÉS
Le Kerpont - 22130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 80 49 44
www.rayuresetpointilles.com

IMPRESSION ET FAÇONNAGE :
Imprimerie PEIGNE - 22 100 DINAN
Tél. : 02 96 39 22 17
Photo de couverture :
Prise de vue fournie
par la Mairie

Dépôt légal imprimerie 2005



Le mot du maire



Édito

Mesdames, Messieurs,

C'est encore avec beaucoup d'émotion et de fierté que je vous adresse ces quelques lignes pour vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée à l'occasion des dernières élections municipales.

Il va me falloir encore un peu de temps pour mesurer le chemin parcouru depuis mon premier mandat il y a 13 ans. J'en profite pour remercier à nouveau les électeurs qui nous ont accordé leur confiance et l'ensemble de mes colistiers. Je tiens à nouveau à préciser que notre liste est bien sans étiquette contrairement à la classification de la Préfecture. Je remercie également nos familles et toutes les personnes qui nous ont aidées et soutenues dans cette belle aventure que fut la préparation de cette élection municipale. Notre objectif est bien entendu de mener à terme notre programme pour donner un nouveau visage à notre Commune qui se doit de répondre aux besoins de l'ensemble de la population.

Pour que Saint Cast le Guildo devienne une commune accueillante et dynamique, nous allons nous mettre au travail rapidement mais sans précipitation pour se donner le temps de la concertation. Nous avons besoin de vous tous pour construire demain.

Je remercie Carole ROBERT, Directrice Générale Adjointe, ainsi que l'ensemble des services pour leur accueil.

Pour mener à bien cette mission, je me suis entourée de 6 adjoints: Magali EGRIX, Gilbert MENARD, Jacqueline BLANCHET, René LORRE, Valérie LECLERC et Olivier COJEAN, ainsi que d'un Conseiller Délégué: Ange MONTFORT. Je tiens à leur témoigner ma confiance et leur dire que j'ai conscience des défis qu'ils auront à relever dans le cadre de ces nouvelles fonctions. Je connais leurs envies, leurs aspirations et leurs compétences. Je sais qu'ils sont capables d'assumer les charges qui leur incomberont.

Aux conseillers municipaux qui nous accompagnent dans cette aventure, je tiens à dire qu'ils seront largement associés à l'ensemble de nos projets par leur présence dans les commissions mais aussi par la possibilité pour chacun d'eux d'être le relais de la population et d'être le vecteur de nouvelles idées. Ainsi je vous encourage à ne pas hésiter à les solliciter.

C'est bien à l'ensemble des habitants de Saint-Cast le Guildo que je peux affirmer que nous serons les représentants de toutes les composantes humaines et socio-économiques de notre belle Commune pour garantir un bel avenir aux générations futures.

Josiane ALLORY
Maire de Saint-Cast Le Guildo



Informations Municipales

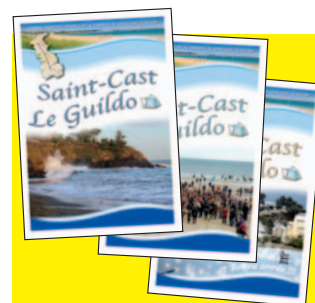
RÉSULTATS ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 23 Mars 2014 : 1^{er} TOUR

Nombre d'électeurs inscrits :	1361	1061	974	3396
Nombre de votants :	981	732	739	2452
Bulletins nuls :	64	45	64	173
Suffrage exprimés :	917	687	675	2279
LISTES ENTIERES	BUREAU 1	BUREAU 2	BUREAU 3	TOTAL
1 – Saint-Cast le Guildo : Construisons demain » Mme ALLORY	286	242	349	877
2 – Vivre et réussir à Saint-Cast le Guildo » M. FERNANDEZ	502	346	144	992
3 – Mieux vivre ensemble à Saint- Cast le Guildo » Johann PRODHOMME	129	99	182	410

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 30 Mars 2014 : 2^e TOUR

Nombre d'électeurs inscrits :	1361	1061	974	3396
Nombre de votants :	1041	766	750	2557
Bulletins nuls :	31	24	16	71
Suffrage exprimés :	1010	742	734	2486
LISTES ENTIERES	BUREAU 1	BUREAU 2	BUREAU 3	TOTAL
1 – Saint-Cast le Guildo : Construisons demain » Mme ALLORY	388	294	419	1101
2 – Vivre et réussir à Saint-Cast le Guildo » M. FERNANDEZ	540	379	175	1094
3 – Mieux vivre ensemble à Saint- Cast le Guildo » Johann PRODHOMME	82	69	140	291



CHANGEMENT DISTRIBUTION JOURNAL MUNICIPAL

Le bulletin du mois de
JUIN sera distribué à
votre domicile.

Pour les numéros
suivants, nous vous
donnons le choix du
mode de distribution.

Vous pourrez, par le
biais d'un coupon-
réponse (journal de juin)
à retourner en Mairie,
opter pour une distri-
bution :

- à votre domicile
- dans les différents
points de dépôts sur
la Commune
- par téléchargement
via le site WEB

Selon ce recensement
ciblé, nous pourrions
satisfaire chaque Cas-
tin et Guildocéen sur
la façon de recevoir le
journal municipal.

Ce nouveau procédé
prendra en compte vos
attentes et nous met-
trons tout en œuvre pour
vous satisfaire.

**Merci par avance pour
votre participation
CONSTRUCTIVE.**

Le Comité Editorial



Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2014)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

PROCÈS-VERBAL DE L'ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

L'an deux mille quatorze, le cinq du mois d'Avril à onze heures en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de SAINT-CAST LE GUILD.

L'Assemblée est informée de la démission en tant que conseiller municipal de Monsieur FERNANDEZ, Monsieur GIRARD, Madame KERROMES et Monsieur DELAMOTTE.

En conséquence, les suivants de liste ont été légalement convoqués :

ALLORY Josiane, LORRE René, EGRIX Magali, MENARD Gilbert, BLANCHET Jacqueline, LANCELOT Christian, LECLERC Valérie, COJEAN Olivier, DOSIN Laurence, BIGOT Gérard, DESCOMES Géraldine, MONTFORT Ange, DERUELLE Eve-Marie, VALOT Jocelyn, BODIN Anne-Laure, JARRY Thomas, BREBANT Frédérique, MICHEL Marie-Madeleine, VILT Gérard, LEBLANC Annie, HERVE Yves, PRODHOMME Johann.

Madame DE LESSAN Françoise – absente excusée – donne procuration à Madame Marie-Madeleine MICHEL

1. INSTALLATION DES

CONSEILLERS MUNICIPAUX

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Marie-Madeleine MICHEL, 1er adjoint au Maire (ou remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions. Madame BODIN Anne-Laure a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. ÉLECTION DU MAIRE

Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée: Monsieur Ange MONTFORT.

Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins: M. LANCELOT Christian et M. VILT Gérard

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents	
à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	23
c. Nombre de suffrages déclarés nuls	
par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	23
e. Majorité absolue	12

NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS

ALLORY Josiane	17
MICHEL Marie-Madeleine	5
PRODHOMME Johan	1

Madame ALLORY a été proclamée MAIRE

3. ÉLECTION DES ADJOINTS

Sous la présidence de Madame ALLORY, élue Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents	
à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	23
c. Nombre de suffrages déclarés nuls	
par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	1
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	22
e. Majorité absolue	12

Nombre de suffrages obtenus

EGRIX Magali	17
MICHEL Marie-Madeleine	5

Madame EGRIX a été proclamée 1^{er} ADJOINTE

Liste des Adjoints:

Madame EGRIX Magali: 1^{er} Adjointe
Monsieur MENARD Gilbert: 2^e Adjoint
Madame BLANCHET Jacqueline: 3^e Adjointe
Monsieur LORRE René: 4^e Adjoint
Madame LECLERC Valérie: 5^e Adjointe
Monsieur COJEAN Olivier: 6^e Adjoint



Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2014)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

MISE EN PLACE DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mardi 22 avril ont eu lieu les élections communautaires dans les locaux de la Communauté de Communes de MATIGNON.

Arnaud LECUYER, Maire de SAINT POTAN, a été élu Président de la Communauté de Communes.

Election des 5 Vice-Présidents:

- **Marie-Thérèse SALOU**, SAINT DENOUAL, 1^{er} Vice-Présidente (Affaires sociales, petite enfance et gestion du personnel)
- **Gervais LEBOUX**, MATIGNON, 2^e Vice-président (déchets, voirie et travaux)
- **Joëlle BURNOUF**, PLEVENON, 3^e Vice-Présidente (environnement et aménagement de l'espace)

- **Daniel PAULET**, HENANBIHEN, 4^e Vice-Président (finances, développement économique et communication)
- **Christian LANCELOT**, ST-CAST LE GUILD, 5^e Vice-Président (jeunesse, sport, culture et pratiques musicales)

Le bureau sera représenté par Monsieur LECUYER, Président, les 5 Vice-Présidents, ainsi que les Maires des trois communes non représentées au sein de la vice-présidence: Michèle MOISAN (FREHEL), Myriam CHERDEL (PLEBOULLE) et Dominique PERCHE (RUCA).

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 6 MARS 2014

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DES 26 NOVEMBRE 2013, 17 DÉCEMBRE 2013, 31 JANVIER 2014 et 10 FÉVRIER 2014

AFFAIRE 1 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013 BUDGET COMMUNE + BUDGETS ANNEXES

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

• Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état actif, l'état passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

• Après s'être assuré que le receveur a repris dans les écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice précédent, celui de tous les titres de

recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ APRÈS UN VOTE A MAIN LEVÉE

Par 16 Voix POUR, 1 Voix CONTRE (M. MONTFORT) et 5 Abstentions (M^{me} ALLORY + pouvoir de M^{me} ISERN, M. LORRE + pouvoir de M^{me} TILLON, M. MENARD)

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2013 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes. ----->



Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2014)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

AFFAIRE N° 2 – ARRÊT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DU BUDGET COMMUNE ET DES BUDGETS ANNEXES

Après avoir entendu le rapport de M^{me} MICHEL, Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations, Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif

et du compte de gestion, Considérant que Monsieur MONTFORT a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif, Considérant que Jean FERNANDEZ, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur MONTFORT pour le vote du compte administratif, Délibérant sur le compte administratif 2013 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, Vu le compte de gestion de l'exercice 2013 dressé par le comptable,

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

BUDGETS	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT	DEFICIT
EAU				
Fonctionnement	339 666.75 €	431 004.29 €	91 337.54 €	
Investissement	392 791.35 €	262 716.07 €		130 075.28 €
ASSAINISSEMENT				
Fonctionnement	194 143.67 €	232 268.53 €	38 124.86 €	
Investissement	292 657.54 €	278 875.59 €		13 781.95 €
CAMPINGS				
Fonctionnement	164 018.04 €	171 677.03 €	7 658.99 €	
Investissement	6 385.06 €	6 386.00 €	0.94 €	
V.V.F				
Fonctionnement	253.00 €	253.00 €		
Investissement		270.00 €	270.00 €	
CUISINE CENTRALE				
Fonctionnement	395 414.63 €	447 993.13 €	52 578.50 €	
Investissement	52 771.05 €	67 155.41 €	14 384.36 €	
R.A.T				
Fonctionnement	9 787.50 €	9 913.50 €	126.00 €	
Investissement				
TENNIS				
Fonctionnement	34 997.02 €	46 451.49 €	11 454.47 €	
Investissement	33 888.98 €	31 280.79 €		2 608.19 €
PORT				
Fonctionnement	800 025.58 €	816 216.31 €	16 190.73 €	
Investissement	1 888 017.00 €	2 212 970.68 €	324 953.68 €	
COMMUNE				
Fonctionnement	6 680 054.73 €	8 453 341.44 €	1 773 286.71 €	
Investissement	4 398 864.51 €	4 297 090.52 €		101 773.99 €
lotissement bel air				
Fonctionnement	73 271.02 €	97 415.19 €	24 144.17 €	
Investissement	84 342.29 €	47 703.27 €		36 639.02 €
TOTAL	15 841 349.72 €	17 910 982.24 €	2 354 510.95 €	284 878.43 €

En l'absence de Monsieur le Maire,
LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
APRÈS UN VOTE A MAIN LEVÉE

Par 15 Voix POUR 1 Voix CONTRE (M. MONTFORT)

et 5 Abstentions (M^{me} ALLORY + pouvoir de M^{me} ISERN, M. LORRE + pouvoir de M^{me} TILLON, M. MENARD)

ARRÊTÉ le compte administratif 2013, lequel peut se résumer ainsi: CONSTATE, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser.

VOTE ET ARRÊTÉ les résultats définitifs tels que résumés ci-contre.



Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2014)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

AFFAIRE N° 3-A - AFFECTATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 AU BUDGET ANNEXE 2014 DU BUDGET COMMUNE

Proposition d'affecter à la section d'investissement, comme suit, les résultats de l'exercice 2013 de la section de fonctionnement du budget Commune :

- Excédent de fonctionnement : 1 773 286,71 €
- Montant affecté au compte 1068 : 1 773 286,71 €

AFFAIRE N° 3-B - AFFECTATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 AU BUDGET ANNEXE 2014 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Proposition d'affecter à la section d'investissement, comme suit, les résultats de l'exercice 2013 de la section de fonctionnement du budget du Service d'Assainissement

- Excédent de fonctionnement : 38 124,86 €
- Montant affecté au compte 1068 : 38 124,86 €

AFFAIRE N° 3-C - AFFECTATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 AU BUDGET ANNEXE 2014 DU SERVICE EAU

Proposition d'affecter à la section d'investissement, comme suit, les résultats de l'exercice 2012 de la section de fonctionnement du budget du Service d'Eau

- Excédent de fonctionnement : 91 337,54 €
- Montant affecté au compte 1068 : 91 337,54 €

AFFAIRE N° 3-D - AFFECTATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 AU BUDGET ANNEXE 2014 CUISINE CENTRALE

Proposition d'affecter à la section d'investissement, comme suit, les résultats de l'exercice 2013 de la section de fonctionnement du budget Cuisine

- Excédent de fonctionnement : 52 578,50 €
- Montant affecté au compte 1068 : 52 578,50 €

AFFAIRE N° 3-E - AFFECTATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 AU BUDGET ANNEXE 2014 CAMPINGS

Proposition d'affecter à la section d'investissement, comme suit, les résultats de l'exercice 2012 de la section de fonctionnement du budget Campings

- Excédent de fonctionnement : 7 658,99 €
- Montant affecté au compte 1068 : 2 080,00 €

AFFAIRE N° 3-F - AFFECTATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 AU BUDGET ANNEXE 2014 TENNIS DE LA GARDE

Proposition d'affecter à la section d'investissement, comme suit, les résultats de l'exercice 2013 de la section de fonctionnement du budget des Tennis de la Garde

- Excédent de fonctionnement : 11 454,47 €
- Montant affecté au compte 1068 : 11 454,47 €

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ APRÈS UN VOTE A MAIN LEVÉE Par 16 Voix POUR Et 6 Abstentions (M^{me} ALLORY + pouvoir M^{me} ISERN, M. LORRE + pouvoir M^{me} TILLON, M. MENARD, M. MONTFORT)

- EMET un avis favorable à la réalisation de cette opération

AFFAIRE N° 4 - AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Madame MICHEL, en charge des finances, demande au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer une convention avec le Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable pour l'assistance en matière de gestion du Service d'Eau Potable et du Service d'Assainissement Collectif.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ APRÈS UN VOTE A MAIN LEVÉE VALIDE A L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N° 5 - PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DES AGENTS TERRITORIAUX

Monsieur GIRARD rappelle à l'Assemblée, que lors de la séance du Conseil Municipal du 14 mai 2013, ce dernier avait émis un avis favorable à une participation communale pour les agents adhérant à un Contrat Complémentaire Santé Labellisé répartie de la façon suivante :

- 30 € brut (cotisation famille)
- 12 € brut (cotisation agent seul)

Proposition de participation revalorisée comme suit :

- 35 € brut (cotisation famille)
- 15 € brut (cotisation agent seul)

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ APRÈS UN VOTE A MAIN LEVÉE VALIDE A L'UNANIMITÉ

—————>



Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2014)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

AFFAIRE N° 6 – PLAN DE FORMATION 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
APRÈS UN VOTE A MAIN LEVÉE A L'UNANIMITÉ
- ADOPTE le Plan de Formation du Personnel pour l'année
2014 annexé à la présente délibération (coût total estimé
à 3 992 €)

AFFAIRE N° 7 – CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES – BUDGET COMMUNE

Dans le cadre des avancements de grade 2014, Monsieur
le Maire demande au Conseil Municipal:
DE CRÉER:

- 1 poste d'Adjoint Technique Principal 2e classe à compter du 1^{er} janvier 2014
- 1 poste d'Agent de Maîtrise à compter du 10 février 2014 (liste d'aptitude prenant effet à compter de cette date)

DE SUPPRIMER:

- 1 poste d'Adjoint Technique 1^{re} classe
- 1 poste d'Adjoint Technique Principal 1e classe

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
APRÈS UN VOTE A MAIN LEVÉE VALIDE A
L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N° 8 – SOUSCRIPTION D'UN TARIF JAUNE AUPRES DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ELECTRICITE POUR LA SALLE D'ARMOR

M. VILT, chargé des travaux, informe l'assemblée que le Syndicat Départemental d'Electricité a procédé à l'étude pour la desserte Tarif Jaune de la Salle d'Armor. La Commune versera une contribution au Syndicat Départemental d'Electricité de 9017,00 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
APRÈS UN VOTE A MAIN LEVÉE VALIDE A L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N° 9 – TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET D'EFFACEMENT DE RESEAUX BT/EP/ET DANS LE QUARTIER « SAINTE-BLANCHE »

Monsieur VILT, chargé des travaux, informe que le Syndicat Départemental a procédé à l'étude détaillée de l'effacement

de réseaux dans le quartier de Sainte Blanche
Le chiffrage des travaux, réalisé par le S.D.E, se décompose comme suit:

- Travaux d'effacement de réseau basse-tension: 130 000 € HT
Participation de la Commune: 40 200 € TTC
- Travaux d'éclairage public: 26 000 € HT
Participation de la Commune: 15 600 € TTC
- Travaux de génie civil téléphonique: 30 500 € TTC
- Travaux de câblage téléphonique: 4 800 € TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
APRÈS UN VOTE A MAIN LEVÉE VALIDE A
L'UNANIMITÉ

SIGNATURE DE MARCHÉS – ALINEA 4

Il est donné lecture au Conseil Municipal de la liste des marchés de 4 000 € à 49 999,99 € HT signés selon le guide interne de la commande publique et des achats réalisés par la Commune:

Objet du marché	Date de signature	Montant HT	Nom du titulaire
Eglise de Saint Cast – Travaux supplémentaires de couverture – avenant n°3	7/02/2014	24 580,24 €	Société Falaisienne de Couverture 14700 LA HOGUETTE
Acquisition décoration de Noël	4/02/2014	5 085.60 €	DECOLUM 55310
Huissierie – création toilette centre de secours	10/02/2014	3 630.00 €	Menuiserie PILARD St Cast le Guildo
Buts – stade de St Cast	4/02/2014	3 079.17 €	INTERSPORT Lamballe
Ralentisseur « Coussin Berlino »	27/01/2014	3 650.00 €	SODILOR Sarreguemines
Site Cinéraire – cimetière du Guildo	14/02/2014	5 165.55 €	OGF Dinard
Construction OT – mission contrôle technique	11/02/2014	4 090.00 €	Bureau Véritas St Brieuc
Construction OT – Etude géotechnique	11/02/2014	2 265.00 €	SOLCAP Plaintel
Construction OT – Mission SPS	11/02/2014	3 465.00 €	SBC Ploufragan
Salle d'Armor – Mission CT – avenant 2	19/02/2014	11 580.00	DEKRA Langueux

Monsieur le Maire adresse ses remerciements à l'ensemble des Conseillers Municipaux pour les séances de Conseil Municipal qui ont été intéressantes et ont parfois donné lieu à des échanges toniques durant ce mandat.



INFOS Office de tourisme

Nos prochains Rendez-vous :

Place aux mômes lundi 5 mai à 16h30
et Plage en fête le dimanche 8 juin



PLACE AUX MÔMES BOBBY & MOI...

Jonglerie magique et musicale - Spectacle visuel sans parole-tout public GRATUIT (réservation Office de Tourisme) Salle Abbé Lebreton

Bobby & Moi c'est la rencontre entre un jongleur et la voix d'un musicien qui, le temps d'un disque, s'accompagnent, s'appriivoisent, se taquinent et partagent, avec nous, leur

intimité. Deux solistes qui se jouent l'un de l'autre pour former un duo improbable, rythmé de malice et de surprises.

Une petite ballade pleine de magie et de poésie...

Bobby McFerrin, magicien de la voix, s'échappe un instant de ce vinyle, pour rencontrer un jongleur, musicien du geste. Leur complicité, aussi forte qu'éphémère, vibre et respire le temps d'un trente trois petits tours, et puis... s'en va...

PLAGE EN FETE
DIMANCHE 8 JUIN 2014
DE 14H A 18H
BOULEVARD DE LA MER & GRANDE PLAGE



ÉTAT CIVIL

Naissances, Mariages et Décès

LORSQUE L'ENFANT PARAÎT :

- Le 11 mars : Lyna MEUNIER LE FLOCH - Chemin du port aux oranges
- Le 16 mars : Lilo RENAULT - 11, Rue de la Halte
- Le 26 mars : François BRAHMI CLERET de LANGAVANT - 5, Rue Joseph ROUXEL

POUR LE MEILLEUR :

- Le 15 mars : Estelle BAUDET et Guillaume BOUCHONNEAU - 25, Rue de Sainte-Brigitte
- Le 15 mars 2014 : Catherine ROBERT et Paul THIVOLLE - 13 rue Frégate Laplace

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- Le 22 février 2014 : Jean TREGUY - 86 ans - 8 rue Port Jacquet
- Le 4 mars 2014 : Marie-Laurence ESNAULT - 53 ans - 1 rue Gouyet
- Le 12 mars : André BEAUFILS - 83 ANS - 14, Rue des Quais
- Le 31 mars 2014 : Aline BOUTELOUP - 55 ans - 36 rue de la Fresnaye
- Le 2 avril 2014 : Christophe IDOUX - 48 ans - 3 rue Fragan

OUVERTURE PARC ACCROBRANCHE « SAINT-CAST - AVENTURE »



Saint-Cast le Guildo est la troisième commune des Côtes d'Armor à posséder un parc accrobranche. Après plusieurs mois de travaux d'élagage, coupage, débroussaillage... en collaboration avec l'ONF (Office National des

Forêts), l'implantation de 3 parcours sur les 8 proposés a pu être réalisée par INDIAN FOREST (entreprise installée dans les Hautes Alpes). Le Gérant, Monsieur Daniel MEUNIER a réalisé manuellement les 5 autres parcours. Au total, près d'1,5 hectare de bois a ainsi été aménagé. Au programme : 8 parcours parfaitement sécurisés, dont un destiné aux plus petits dès 3 ans. Les visiteurs auront le loisir de découvrir différents circuits avec tyrolienne, divers passerelles....

Contact : 06.82.90.64.78
www.saintcast-aventure.com



Événements

Les derniers événements

10^e édition des "Parcours du cœur", le "Vide grenier" et "La grande dictée"...



PARCOURS DU CŒUR ÉDITION 2014

Une très Belle mobilisation !

Tous étaient, comme chaque année, au rendez-vous: La SNSM, les Danseurs du groupe Émeraude, le Bagad Salicornes, l'association de randonnée castine...

Un public conquis et généreux participait à cette 10^e édition du « Parcours du cœur ».

présents dans l'enceinte de l'école « Les Hortensias » proposaient peluches, bibelots, jouets, livres... Les habitués et les badauds, malgré la pluie, se sont retrouvés dans une ambiance amicale. Le stand de l'Amicale Laïque « Echos d'Ecole » proposait des bijoux et diverses créations réalisées par les parents d'élèves,

ainsi que des gâteaux et boissons chaudes. Tout cela pour financer le prochain séjour des enfants au Puy du Fou, qui a lieu du 14 au 16 mai 2014.

La Kermesse du 21 juin au stade des Mielles est également en préparation.

A suivre...

Le bureau de l'Amicale Laïque

GRANDE DICTÉE

5^e ÉDITION !

Le 5 avril en la salle Bec Rond, 25 personnes se sont retrouvées pour participer à la grande dictée organisée par le Comité des Fêtes, l'association Point Virgule, les deux bibliothèques de Saint-Cast le Guildo. Contrairement aux autres années, les organisateurs n'avaient pas pioché dans les célèbres dictées de Bernard Pivot. C'est un texte de Jean Failler qui chante les louanges de la Bretagne qui a été retenu. Texte rempli de



subtilités orthographiques par des citations nombreuses avec une ponctuation surprenante et aussi des locutions invariables.

Comme à l'habitude le peloton de tête a joué serré entre 2.5 fautes et 4 fautes. Les gagnants sont: D Théry-J Renault-B Bruchet-H Labat-R Hamon, D Théry et R Hamon ayant abandonné leur prix. Les 3 autres candidats se sont vus récompensés par des livres. (Histoire passionnée de la France de J. Sévillia, Dictionnaire amoureux de la Bretagne d'Y Queffelec, Au revoir la haut de P Lemaitre)

Pour l'équipe organisatrice
Marie-Claude Théry

VIDE GRENIER

Une bonne fréquentation malgré la pluie

Une vingtaine d'exposants



FERMETURE PISCINE

La piscine municipale sera fermée pour travaux avant saison du 23 juin au 6 juillet inclus.

PERMANENCE DE M^{ME} BLANCHET: MAIRIE DU GUILD O ET DE SAINT-CAST

- Mairie de SAINT-CAST: 1^{er}, 3^e et 4^e VENDREDI de chaque mois (Exceptionnellement, pas de permanence le vendredi 16 mai)
- Mairie du GUILD O: 2^e VENDREDI de chaque mois

NOUVEAU À ST CAST LE GUILD O

SIGNATURE du Style à l'Elégance

30 RUE DE LA RÉSISTANCE
22380 ST-CAST LE GUILD O : 02.96.86.22.38

Noémie vous recevra dans son Salon mixte pour des coupes créatives, coloration à base de protéine de soie et mèche à l'argile... Toute une gamme de produits sans ammoniac à base de composants d'origine naturelle pour le plus grand soin de vos cheveux.



PERMIS de CONSTRUIRE

ATTENTION : Un responsable du service du cadastre de DINAN peut venir à votre domicile afin de contrôler la conformité de vos demandes de DP et PC.

- DP14C0020 accordée le 27/02/2014 à Mme JAFFEUX Nicole, 28, rue de la Baillie : bardage d'un pignon d'une maison individuelle
 - DP14C0014 accordée le 27/02/2014 à la SCI DU MOULIN, 6, allée de Chelin : création d'une terrasse
 - DP14C0015 accordée le 27/02/2014 à Mme BINET-ROUMANE Sophie, 6, rue des Terre-Neuvas : clôture
 - DP14C0018 accordée le 27/02/2014 à la SCI GEO MEG, 8, rue du Grand Domaine : clôture
 - PC14C0011 accordé le 07/03/2014 à M. et Mme CASENAVE Cédric, 6, rue de l'Ormeau : construction d'un garage non clos
 - PC14C0009 accordé le 10/03/2014 à la SCI DU MOULIN, 6, allée de Chelin : construction d'un garage
 - DP14C0019 déposée par M. RUIZ François, 23, Haute Rue : la fermeture d'un préau (véranda)
- Avis favorable aux pièces complémentaires déposées en date du 25/02/2014
- PC14C0012 accordée le 27/03/2014, à M. PRESSE Emmanuel, 2, rue des Listres : extension d'une maison individuelle et aménagements combles
 - PC14C0013 accordée le 24/03/2014, à M. WINCKLER Pascal, 5, rue de la Fresnaye : extension d'une maison individuelle
 - DP14C0029 accordée le 20/03/2014 à M. BROUSSE Lionel, rue de la Corbinais : construction d'une véranda
 - DP14C0037 accordée le 07/03/2014, à M. BARROUX Jean, 2, rue Antoine Morin : clôture
 - DP14C0019 accordée le 21/03/2014, à M. RUIZ François, 23, Haute Rue : fermeture d'un préau
 - DP14C0046 accordée le 24/03/2014, à M. HEBANT Francis, rue de la Hêtraie : clôture
 - DP14C0036 accordée le 24/03/2014, à M. FOUCAULT Sébastien, rue de Saint Eniguet : clôture
 - DP14C0045 accordée le 25/03/2014 au SDE, rue du Sémaphore (le Port) : pose d'un poste de transformation et de distribution d'énergie.
 - DP14C0047 accordée le 14/03/2014 au CREDIT AGRICOLE, 15, bd Duponchel : aménagement de l'agence bancaire.
 - PC14C0008 accordé le 03/04/2014 à M. EVEN Yannick, 5, allée du Liard : construction d'1 maison individuelle.
 - PC14C0014 accordé le 08/04/2014 à M. PERRIN Christophe et Mme ROUAULT Sophie, rue de Bourges, pour la construction d'une maison individuelle.



INFOS PRATIQUES

CARNAVAL A L'EHPAD



Le 8 mars, les résidents ont confectionné des chapeaux à l'atelier manuel. Crêpes et gaufres au goûter et tout ça en musique !

DÉPART EN RETRAITE DE M^{me} ANNICK WAROT



Madame Annick WAROT a été recrutée dans la Collectivité au service accueil/état civil, dans le cadre d'un Contrat Emploi Solidarité (CES), pour la période du 1^{er} mai 2002 au 30 avril 2006.

Elle occupait un poste d'Agent Administratif à temps non complet. Elle a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} mai 2014. La Municipalité lui souhaite une longue et heureuse retraite.

LA FÊTE DES VOISINS...

Le VENDREDI 23 MAI 2014 A SAINT CAST LE GUILD O !

Il y a maintenant les habitués qui ont bien compris l'esprit convivial de cette journée particulière dédiée au bon voisinage et ne manquent à aucun prix ce rendez-vous annuel.

Le Port du Guildo, le Port d'Armor, les commerçants des Mielles, à la Croix aux Merles, la Croix Bienvenue, St Eniguet, la Ville Norme, La Corvais, à Ste Brigitte avec l'Ecurie du Galais, à Pen Guen etc... Tout autant de participants qui ont envie de partager des moments conviviaux entre voisins.

Contact : Jean René DUMIN au 06.17.52.83.94





Communiqué mensuel : MAI 2014

Communauté de Communes
Pays de **Matignon**



LES NOUVEAUX ÉLUS DE L'INTERCOMMUNALITÉ

De gauche à droite : Daniel PAULET - Hénanbihen - 4^e Vice-Président • Marie-Thérèse SALOU - St-Denoual - 1^{ère} Vice-Présidente • Arnaud LECUYER - Maire de St Potan - Président • Joëlle BURNOUF - Plévenon - 3^e Vice-Présidente • Gervais LEBOUIC - Matignon - 2^e Vice-président • Christian LANCELOT - St-Cast le Guildo - 5^e Vice-Président.

SUBVENTIONS AUX ENTREPRISES

La Communauté de Communes du Pays de Matignon a défini une politique d'aides aux entreprises qui s'installent sur son territoire. Si vous avez un projet de création, d'implantation ou de reprise d'activité sur le territoire, n'hésitez pas à vous adresser aux services de la Communauté de Communes pour vérifier votre éligibilité et établir un dossier. www.ccpaysdematignon.fr

Contact : 0296412492

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT SUBVENTIONNÉS

La Communauté de Communes du Pays de Matignon a mis en place le nouveau programme 2014-2017 d'Amélioration

de l'habitat.

Ce programme s'adresse aux propriétaires occupants qui réalisent des travaux d'économies d'énergies ou d'adaptation de leur logement au handicap et/ou au vieillissement.

Pour savoir si vous êtes éligible, contactez l'opérateur retenu par la Communauté de Communes pour animer le programme d'amélioration de l'habitat, le PACT H & D 22 : 02 96622200 ou présentez-vous lors des permanences tous les 3^e mardis du mois de 10h à 12h à la Communauté de Communes du Pays de Matignon.

JARDINEZ AU NATUREL

Avec l'arrivée des beaux jours, pensez à jardiner au naturel ! Vérifiez la réglementation.

Afin de préserver la

qualité des eaux, il est interdit d'utiliser tout produit phytosanitaire :

- Sur les caniveaux, avaloirs et bouche d'égout.
- A moins de 5 mètres des cours d'eau, canal et point d'eau.
- A moins d'un mètre de la berge des fossés avec ou sans eau.

Cf. arrêté du 1^{er} février 2008 relatif à l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires à proximité de l'eau. Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés : particuliers, agriculteurs, collectivités et entrepreneurs. L'article L353-17 du Code Rural prévoit des peines pouvant aller jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 75000 € d'amende.

Les principes du jardinage sans pesticides :

- Couvrir le sol par des paillis, des plantes couvre-sol et des engrais verts.
- Choisir des plantes adaptées au jardin.
- Entretenir la fertilité du sol en développant l'activité des vers de terre et des microorganismes par des apports réguliers de compost, humus et la mise en place de paillis.
- Penser à la rotation des cultures légumières.
- Créer un environnement favorable aux plantes et

animaux du jardin : haies fleuries et champêtres tapissées de feuilles mortes, fleurs en toutes saisons, abri à insectes...

- Ne pas laisser les herbes envahissantes, se mettre à fleur et à graines.
- Utiliser des outils adaptés et travailler la terre au bon moment.

Réservez votre composteur au : 029641 15 11.

PROGRAMME DES ESPACE-JEUX ET ATELIERS D'EVEIL DE MAI À JUIN 2014

- Mardi 27 mai - atelier musique 9h30 ou 10h30 - SUR INSCRIPTION - Accueil périscolaire (garde-rie) - Saint-Pôtan
- VENDREDI 6 juin - atelier motricité - 9h30 à 11h30 - Salle des fêtes - Plévenon
- Mardi 10 juin - atelier peinture - 9h30 à 11h30 - Accueil périscolaire (garde-rie) - Hénanbihen
- Mardi 1^{er} juillet - atelier musique 9h30 ou 10h30 - SUR INSCRIPTION - Accueil périscolaire (garde-rie) - Saint-Pôtan

INSCRIPTIONS :

contact au 0296412583 ou au 06 63 34 64 05 rpam@ccpaysdematignon.fr. Infos sur : www.ccpaysdematignon.fr



SAINT-CAST PLONGÉE

Saint-Cast Plongée a d'abord été pendant une dizaine d'années une section du club de natation de Saint-Cast avant de déposer ses propres statuts et de devenir une association à part entière en 2001.

DES ÉVOLUTIONS

Saint-Cast Plongée est une association membre de la Fédération Française d'Etude et de Sports Sous-Marins (FFESSM). À ce titre, elle ne poursuit aucun but lucratif mais a pour objet la promotion et la pratique de toutes les activités subaquatiques proposées dont la principale est la plongée bouteille.



PHILOSOPHIE ET TEMPS FORTS

Notre philosophie: plonger en sécurité et dans la bonne humeur, le tout dans le respect de la réglementation. Du 1^{er} avril au 15 novembre, les week-ends et jours fériés, des sorties mer

d'exploration ou de formation sont organisées. Notre semi-rigide homologué pour 20 plongeurs nous permet de gagner rapidement les plus beaux sites de plongée de la région: les Bourdinots, la Catis, l'épave du Laplace...



Le noyau dur de l'association est constitué d'une vingtaine de plongeurs qui participent à la vie de la station en proposant des baptêmes en mer et en piscine par le dispositif Cap Armor, en s'exerçant au secourisme avec la SNSM, en participant aux formations départementales de Guide de Palanquée, en encadrant des jeunes plongeurs dans le cadre de l'UNSS, en participant à la fête du port ou en donnant un peu de leur temps pour le Téléthon.

Chaque année est proposé un week-end dans un autre centre de plongée de la région, nous mettons le cap cette année sur Belle Ile en Mer au mois de juin.

Régulièrement aussi, le club propose des voyages: le dernier en date, en mars 2014 avait pour objectif l'île de Koh Phangan en Thaïlande.

Notre activité ne se limite cependant pas à la période estivale, d'octobre à avril, la piscine municipale nous accueille tous les vendredis soir de



20h30 à 22 heures pour des entraînements, des cours de préparation au niveau 1 et des activités de maintien de la forme physique

ACTUALITÉ ET CONTACT

L'actualité de l'association est publiée sur le site internet du club à l'adresse suivante:

www.saintcastplongee.eu
plus de renseignements et réservations: 0676937203
ou pour nous contacter par courriel:
info@saintcastplongee.eu

Bernard GRANCLAUDON
Secrétaire de l'association.





ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

CENTRE NAUTIQUE DE SAINT CAST LE GUILD

Pendant les vacances de Pâques, le Centre Nautique propose des stages de Catamaran, Planche à Voile et J80 pour tous les âges. Ainsi que la location de matériel tous les après-midi.

Le club continue tous les mercredis et samedis après midi en planche à voile, cata, glisse.



En J80, les vendredis APM et samedis matin en initiation et le samedi APM et le dimanche en entraînement régaté.

Pour sa 5^e année, le Centre Nautique a organisé le Grand Prix de Saint Cast (régate d'habitable) du 1^{er} au 4 mai 2014.

Retrouvez toute les infos :

sur internet: www.centre-nautique-saint-cast.fr
par E-mail:

contact@centre-nautique-saint-cast.fr

Site du Port: 0296418642
Point Plage: 0296417171
(grande plage de st Cast)

Hors saison :

Port de Saint-Cast le Guildo - 0296418642

En saison :

Point Passion Plage, Grande Plage: 0296417171

ADMR

L'ADMR d'Hénanbihen les Caps, association du service à domicile, intervient sur les communes de Hénanbihen, Hénansal, St Denoual, Ruca, La Bouillie, Matignon, Pléboulle, Erquy, Plurien, Fréhel, et St Cast-le-Guildo.

L'équipe d'aides à domicile et de TISF (anciennement Travailleuses familiales) apporte un soutien aux familles, personnes âgées, personnes handicapées pour l'entretien du cadre de vie et du linge, l'aide à la personne (toilette, habillage, transfert), l'aide à la préparation de repas, la garde d'enfants ou encore le soutien à la vie familiale. Que le besoin d'aide résulte d'une perte d'autonomie, d'une hospitalisation, d'une naissance, d'un décès, d'une surcharge temporaire... ou qu'il soit lié à une envie de davantage de temps libre, l'équipe de bénévoles et le personnel administratif* vous aident à trouver la solution la plus adaptée et vous conseillent sur les aides de financement possibles. N'hésitez pas à les contacter.

• Cécile LE GAL • Coordination des Aides à Domicile • 0296614057 • Du Lundi au Vendredi

• Marielle SOUHIL • Coordination des TISF • 0296619360 • Sauf le mercredi

Lundi Mercredi Vendredi: 9h à 12h, Mardi et Jeudi: 9 à 12h et de 14h à 16h30.



FNACA

48^e grand prix cycliste de la Croix aux Merles
DIMANCHE 11 MAI 2014

• 14h30: Course Minimes 27 km

• 15h30: Course Séniors 2^e+3^e catégories et junior – 96 km – circuit de 3 km.

La circulation et le stationnement seront interdits de 13h30 à 18h30 sur les rues suivantes: Rue de la Croix Chauvel, Rue de la Halte, Rue du Guébriant sur 500 mètres et rue de la Corbinais.

Merci aux riverains de prendre leurs dispositions.
Entrée gratuite – programme 2 €

Le Président,
Gaston PILARD

2 ANCIENS COMBATTANTS DÉCORÉS

Samedi 15 mars 2014, lors de la cérémonie de la fin de la guerre d'Algérie, après un discours ému de Monsieur Gaston PILARD, Président de la FNACA, 2 anciens combattants: Jean ROSSIGNOL et Yves FRELAUX se sont vus remettre la Croix de Combattant, la médaille de la reconnaissance de la Nation et la médaille commémorative d'Algérie.

ABC ASSOCIATION BOULISTE CASTINE

Voici les dates des concours de boules bretonnes pour l'année 2013, au Boulodrome Ange

69^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE 1939-1945

JEUDI 8 MAI 2014.

- 11h15 : rassemblement devant le monument aux morts de Saint-Cast - dépôt de gerbe – minute de silence – sonnerie
- 11h45 : Vin d'honneur à la Mairie de Saint-Cast



ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

RENAULT à SAINT CAST (engagements à 13h30 tirages à 14h00):

- Dimanche 8 juin 2014 en doublettes
- Jeudi 3 juillet 2014 en triplettes
- Jeudi 24 juillet 2014 en triplettes
- Jeudi 7 août 2014 en triplettes
- Samedi 23 août en triplettes

Le Président
Daniel LEVAVASSEUR

LES RESTAURANTS DU CŒUR



JOUR DE DISTRIBUTION les Matins de 9h15 à 11h15

- Mercredi 7 mai
- Jeudi 22 mai
- Jeudi 5 juin
- Jeudi 19 juin
- Jeudi 3 juillet



GOLF DE ST-CAST - PEN GUEN

La 6^e et dernière journée du Challenge littoral s'est jouée sur le Golf de Pléneuf val André par une Journée ensoleillée et venteuse (spécialité locale!).

Le capitaine Frédéric Letzelter a sélectionné tous les membres des équipes hommes et femmes, ainsi que des membres de l'équipe SENIORS.

Les 16 joueurs sélectionnés pour cette formule « 4 balles » étaient plus que motivés pour remonter le 1/2 point de retard sur Pléneuf.

Notre capitaine et Sophie Dupuy (notre meilleure joueuse) réalisaient la meilleure performance en score brut des 96 joueurs. Pendant que deux autres paires (Christelle Le

Cottier- Sylvain Levavasseur et Henry Morin-Jean Marie Pitel) prenaient respectivement les 3 et 4^e places du classement général net.

Au final, St Cast remporte largement la 6^e étape et gagne le Challenge littoral avec 1 point et 1/2 d'avance sur Pléneuf-val André.

Le 29 et 30 mars, sur le golf de l'île d'or (Nantes), 18 équipes présentes. Nous terminons à la 6^e place.

Le match retour se jouera le 28 et 29 juin au golf de St Malo.

Le même week-end à St Cast avait lieu le championnat départemental par équipe. Les équipes féminine et masculine prennent respectivement les 3^e et 5^e place.

12 et 13 avril - Résultats des championnats de Bretagne par équipe:

- Femmes (1^{re} division), (à Lorient) - 8^e place sur 12 équipes.
- Hommes (2^e division) à Quimper: 8^e place sur 18 équipes

ASSOCIATION FAMILLES RURALES - MATIGNON

L'Association Familles Rurales de MATIGNON, ST POTAN, ST CAST LE GUILDON organise un accueil de loisirs du 7 juillet au 14 août 2014 à la garde-rie « Les petits loups » de MATIGNON.

Une réunion d'information est prévue le MARDI 20 MAI 20h30, Maison des associations de MATIGNON.

A l'issue de la réunion, vous pourrez prendre rendez-vous pour les inscriptions qui auront lieu le SAMEDI 24 MAI de 9h à 18 HEURES, et MERCREDI 28 mai de 9 à 16 heures

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE PAR TELEPHONE

Mme LEUX - Présidente de l'Association AFR

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

DIMANCHE 25 MAI 2014.

Élection à un seul tour

ATTENTION : une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter

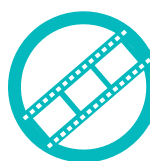


La date limite d'envoi des articles pour le journal municipal de JUIN 2014 est

LUNDI 12 MAI 2014

à l'adresse suivante :

communication@saintcastleguildo.fr



CULTURE

LES ECHOS DU CINÉMA L'EDEN

Le jeudi 24 avril le cinéma a accueilli une cinquantaine de personnes des Côtes d'Armor : responsables de salles, MJC, médiathèques, comités des fêtes ... etc. venus sur l'invitation de l'association Double-View et d'Alain Tricetti, pré-visionner des documentaires qui seront proposés dans le cycle Le mois du documentaire en novembre prochain.



THÉÂTRE À L'ÉCRAN

Vu le succès de la séance « **LES HOMMES PRÉFÈRENT MENTIR** », il sera présenté le **vendredi 9 mai à 20h30**, une pièce du même auteur, Éric Assous « **LES BELLES-SŒURS** » avec entre autres, François-Eric Gendron, Sabine Haudepin, Elisa Servier, Manuel Gelin...
Un bon moment de plaisir en perspective
Tarif unique 8 €

LES JEUDIS DU RÉPERTOIRE

Dans la catégorie des jeudis du répertoire; des très grands films de plus de 20 ans, numérisés et projetés en VO-ST (Version originale-Sous titré), deux programmations pour terminer la

saison:

- Jeudi 15 mai à 20h30 par « **LES CHEVAUX DE FEU** » film soviétique de Sergei Paradjanov (1966)
- Jeudi 12 juin à 20h30 par « **VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER** » de Mickaël Cimino (1979) avec Robert de Niro, Christopher Walken, Meryl Streep.

La question du maintien de ces genres de programmation va se poser pour la prochaine saison.

RETRANSMISSION DU SPECTACLE « BIGARD FÊTE SES 60 ANS »

Événement exceptionnel
Le vendredi 30 mai à 20h30, en direct par satellite depuis le Grand Rex à Paris.
Tarif unique 15 € - Billets au cinéma et à l'office de tourisme.



SÉANCE SPÉCIALE

Le vendredi 30 mai à 20h30, le cinéma EDEN va

Cinéma "JEUNES" Dimanche 11 MAI à 14h30 «RIO 2»



Blu a pris son envol et se sent désormais chez lui à Rio de Janeiro, aux côtés de Perla et de leurs trois enfants. Mais la vie de perroquet ne s'apprend pas en ville et Perla insiste pour que la famille s'installe dans la forêt amazonienne alors qu'ils découvrent que d'autres aras bleus y vivent.

(entrée gratuite pour les jeunes de St-Cast le Guildo âgés de 3 à 18 ans : retirer son invitation à la mairie jusqu'au samedi 10 mai - 11 h 30)
La séance est payante pour les adultes accompagnants

projeter « **DESSINE-MOI UNE MAISON** » un documentaire de 52 mn produit et réalisé par Gilles Blanchard (Bellevue Production - Ruca), film tourné à Ruca et dans les environs.

Ce film part d'un rêve impossible: construire une

maison avec un budget très limité. Deux jeunes architectes rennais, Margot Leduff et Olivier Mathieu vont l'aider à concrétiser ce rêve, à partir de 3 containers récupérés sur le port de St Nazaire...

Un débat en présence du réalisateur suivra la projection - Tarif unique 5 €.